



**HAL**  
open science

## Préface à Petar PETROV

David Cumin

► **To cite this version:**

| David Cumin. Préface à Petar PETROV. memoire de Petar PETROV, A paraître. hal-04926451

**HAL Id: hal-04926451**

**<https://univ-lyon3.hal.science/hal-04926451v1>**

Submitted on 3 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**David CUMIN**  
**Préface à Petar PETROV**

Petar Petrov a été notre étudiant en Master Relations internationales à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, en 2023-2024. Il y a excellé. Surtout, il y a rédigé un mémoire de recherche de haut niveau sur la Russie et la politique gazière de l'Union européenne (UE). Ce travail, étayé par une bibliographie et une sitographie très fournies, a mérité d'être valorisé par une publication aux éditions L'Harmattan. Il est en effet désormais de tradition que nos meilleurs chercheurs en herbe transforment en livres leurs meilleurs mémoires : ainsi Mme du Penhoat, MM. Buiron et Abedisagha. A la fois pratique et documenté, le présent ouvrage traite d'un aspect central des relations énergétiques mondiales et des relations euro-russes : les relations gazières entre l'UE et la Russie, à la fois les marchés, les itinéraires (les gazoducs), les clients alternatifs de la Russie et les fournisseurs alternatifs de l'UE.

Rappelons la situation avant 2022. L'UE et la Russie avaient accumulé les différends, sur la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine, la Crimée, la Syrie, la Libye, le Venezuela, la Birmanie... Aux actions militaires russes locales, l'UE répondait par des mesures économiques spécifiques, sans boycotter les hydrocarbures russes ; de son côté, Moscou réorientait les flux gaziers vers l'Asie en général, la Chine populaire en particulier, sans mettre l'embargo sur ses hydrocarbures à destination de l'Europe. Néanmoins, le conflit euro-russe avait touché le secteur énergétique. Celui-ci relève de l'économie. Or, *les échanges économiques*, même dans un tel secteur, *ne constituent pas un jeu à somme nulle* : la dépendance des uns vis-à-vis des autres est rarement *unilatérale*, car si le client dépend de son fournisseur pour lui procurer des biens ou services, le fournisseur dépend aussi du client pour assurer un débouché à ses biens ou services. Toutefois, l'interdépendance peut être *asymétrique*, 1) selon que le fournisseur s'approche d'une position de monopole au niveau de l'offre ou selon que le client s'approche d'une position de monopsonne au niveau de la demande, 2) selon que le client a un besoin critique ou non d'acheter ou selon que le fournisseur a un besoin critique ou non de vendre. 1) Le fournisseur a-t-il des concurrents, peut-il diversifier ses ventes et/ou ses clients, dispose-t-il de réserves de devises ? Inversement, le client a-t-il des stocks, peut-il compter sur des biens ou services de substitution, dispose-t-il de fournisseurs alternatifs ? 2) Le fournisseur peut-il se passer de vendre ? Inversement, le client peut-il se passer d'acheter ? Concrètement, la Russie offre-t-elle d'autres produits que des hydrocarbures ? Peut-elle se priver de cet export ? Peut-elle vendre hors d'Europe ? De son côté, l'UE peut-elle remplacer les hydrocarbures par d'autres sources énergétiques ? Est-elle en mesure d'importer du pétrole et du gaz hors de Russie ? Est-elle capable de se passer des hydrocarbures russes ? De 2005 à 2021, l'UE dépendait de la Russie pour le quart du pétrole et le tiers du gaz qu'elle consommait ; inversement, la Russie dépendait du marché européen pour 60% de ses exportations de pétrole et 80% de ses exportations de gaz. L'UE pesait la moitié de l'ensemble de l'export russe ; la Russie, seulement 8% de l'export européen.

Le rapport énergétique euro-russe n'était et n'est pas que commercial. Il est statutaire. Sur le statut de l'énergie dans les relations internationales, l'UE et la Russie, avec ou sans guerre d'Ukraine, se placent aux antipodes, l'énergie étant le point faible de l'une, le point fort de l'autre. Si l'UE ne répugne pas à manier « l'arme économique », elle voudrait dépolitiser le secteur énergétique, dans une logique de marché, avec démantèlement des monopoles, libre concurrence et fixation des prix par le jeu de l'offre et de la demande, réserve faite du soutien public aux énergies renouvelables. Parmi les premiers producteurs et exportateurs d'hydrocarbures du monde, la Russie fait de l'énergie un secteur dominé par l'Etat

(50%+1 du gaz et du pétrole) ainsi qu'un vecteur de pouvoir, aussi bien à l'intérieur qu'à l'international. C'est ce que confirment l'adhésion de Moscou à l'« OPEP<sup>1</sup> Plus » en 2016 et la participation russe à la création, à Téhéran, en 2001, du FOPEG<sup>2</sup>, dont le siège a été transféré à Doha, au Qatar, en 2011. Dès avant 2022, la divergence d'approche était aggravée par les différends euro-russes ainsi que par l'influence sensible des Etats-Unis sur la politique de l'UE. De l'importance des considérations politiques dans les relations commerciales, résultait une perte de confiance réciproque, chacun redoutant que l'échange économique serve de levier stratégique à l'autre. Aussi 1) l'UE cherchait-elle à moins dépendre des fournitures russes et 2) la Russie, à moins dépendre des débouchés européens. Depuis 2022, cette recherche s'est muée en pressante obligation vu les « sanctions » économiques.

1) La politique de l'énergie dans l'UE relève des Etats plus que de l'Union, et les politiques nationales sont plus divergentes que convergentes, malgré le programme ou le discours écologique commun sur la décarbonation. La Commission européenne avait élaboré un plan d'action sur la sécurité énergétique de l'UE : renforcer les mécanismes d'urgence et de solidarité entre les Etats membres ; améliorer la coordination des politiques nationales et créer un marché européen intégré ; limiter la demande et accroître l'offre énergétiques dans l'UE, tout en promouvant la sobriété et en développant les énergies renouvelables ; diversifier les sources d'approvisionnement extérieures, leurs itinéraires et les infrastructures correspondantes. Dans le premier volet, figurait l'inversion des flux grâce aux infrastructures réticulaires : en cas d'embargo russe sur tel pays, membre ou non de l'UE, la fourniture à ce pays d'hydrocarbures russes destinés à d'autres pays de l'UE était rendue possible par la réversibilité des flux. Toutefois, les contrats avec la Russie contenaient généralement des clauses de destination spécifique et interdisaient la réexportation. Dans le dernier volet, figuraient les sources alternatives au Proche-Orient et à la Russie : mer du Nord (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Norvège), Afrique du Nord (Algérie, Libye), golfe de Guinée (Nigéria), Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis), Amérique latine (Mexique, Venezuela, Bolivie), mais aussi mer Caspienne (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan), *à désenclaver*. 2) La Russie, elle, aurait voulu demeurer le principal fournisseur de l'UE, tout en diversifiant ses clients, notamment en vendant à la RPC et à l'Inde, soit une base énergétique à la politique eurasiatique. Vis-à-vis de l'Europe comme vis-à-vis de l'Asie, l'intérêt de la Russie était et demeure de continuer à être LE pays de transit des hydrocarbures de la mer Caspienne, donc l'intermédiaire obligé entre les exportateurs azéri, kazakh et turkmène d'une part, les importateurs européens ou asiatiques d'autre part, alors qu'elle-même ne veut pas dépendre, en Europe, d'un pays transitaire tel que l'Ukraine.

La recherche dense et minutieuse de Petar Petrov a l'immense intérêt de décrire et d'expliquer la relation gazière euro-russe depuis 2022 et l'éclatement de la guerre en Ukraine. Lisons cette actualisation économique, géographique et stratégique en tout point passionnante.

David Cumin

Maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin Lyon 3, directeur du Master Relations internationales à la Faculté de Droit, membre du CESICE à Grenoble

<sup>1</sup> Organisation des pays exportateurs de pétrole.

<sup>2</sup> Forum des pays exportateurs de gaz.